

Analyse du vendredi 19 août 2016

## La valeur historique, architecturale et urbanistique de la Bourse

Avant de décider d'une affectation pour la Bourse, prenons conscience des raisons de son intérêt pour tous les Bruxellois.

---



Plutôt que d'investir aux côtés de la Fédération des brasseurs belges dans un « Centre d'expérimentation de la bière », en imposant un projet spécifique, la Ville de Bruxelles devrait expérimenter un débat public et transparent relatif aux objectifs d'une réaffectation qui concerne tous les Bruxellois.

Pour se faire une image et devenir un symbole du centre-ville, la Bourse n'a, jusque-là, pas eu besoin d'un projet touristique comme le *Belgian Beer Palace*, qui risque au contraire de folkloriser le lieu. Ce choix fera l'objet d'une deuxième analyse. L'ARAU souhaite avant tout éclairer ici l'histoire du bâtiment.

## **La Bourse de Commerce, 1873 : édification d'un monument d'utilité publique**

---

### **Bruxelles, nouveau centre des transactions économiques du pays**

Foisonnement des affaires commerciales, industries en plein essor, développement des transactions de valeurs immobilières : dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle les activités économiques sont en pleine expansion à Bruxelles. La ville tire profit de son statut de jeune capitale du royaume de Belgique et profite de sa position centrale, alimentée par un nouveau réseau de chemins de fer qui assure une accessibilité bénéficiant en premier lieu aux milieux d'affaires.

À partir des années 1850, ces derniers réclament avec insistance la construction d'une bourse assez grande et majestueuse pour regrouper toutes les activités de transactions, qui n'ont pas trouvé, depuis la création de la bourse de Bruxelles en 1801, une localisation adéquate<sup>1</sup> : c'est ainsi qu'une pression est exercée sur l'administration communale qui recollecte en 1858 onze pétitions pour l'érection d'une nouvelle bourse de commerce<sup>2</sup>. Cette demande des commerçants s'est intensifiée sous le mayorat d'André Fontainas (1860-1863) à qui l'on soumet en 1861 de nouvelles pétitions des milieux industriels et financiers, mais c'est que sous le mayorat d'Anspach, « Bourgmestre bâtisseur » (1863-1879), qu'ils trouveront satisfaction.

La question de la prise en charge des frais d'établissement et d'entretien de la Bourse a été examinée par la section des travaux publics : la Ville ne devait pas prendre seule la responsabilité de l'édification de la Bourse car elle considérait que cette tâche incombait au gouvernement et aux négociants. Mais la Ville décide finalement de participer significativement à la concrétisation du projet. Le Collège communal met en place une commission composée à la fois de représentants de la ville mais aussi des milieux de la finance et du grand commerce : « L'objectif fixé à cette commission était de mettre en évidence tous les avantages à attendre de la construction de la Bourse, de manière à obtenir de l'État et du monde commercial un concours financier sérieux qui, s'ajoutant à un subside de la ville, permettrait que l'on procède à l'édification de ce bâtiment.<sup>3</sup> ». En 1862, sous le mayorat d'André Fontainas, cinq projets différents sont analysés. Le projet de Léon Pierre Suys s'impose rapidement.

### **Intégration de la nouvelle bourse dans le programme de travaux publics d'assainissement du bas de la ville**

L'effervescence économique se déploie dans un contexte d'insalubrité grandissante dans le bas de la ville, qui amèneront les autorités communales à choisir, en 1865, un projet d'assainissement - mais aussi d'embellissement -, celui de Léon Pierre Suys qui propose le voûtement de la Senne et la création de boulevards de type haussmannien (reposant sur une politique d'expropriation massive). Les nouveaux boulevards devaient être, selon ses plans,

---

<sup>1</sup> C'est au coin de la rue des Fripiers et de la place de la Monnaie, rue de l'Evêque, sur un terrain que la Ville avait acquis, que la Bourse était logée. Ce bâtiment devenu très insalubre et trop exigü avait été délaissé par les milieux d'affaires qui opéraient leurs transactions à de multiples endroits (souvent marchés) de la ville.

<sup>2</sup> Yvon Leblicq, « Projets de construction d'une bourse à Bruxelles au début des années 1860 », Bulletin trimestriel du crédit communal de Belgique N° 121, 1977. Le projet des boulevards n'étant pas encore à l'ordre du jour, il était alors question d'un emplacement au niveau de l'ancien bassin de Sainte-Catherine.

<sup>3</sup> Yvon Leblicq, voir p.2

ponctués de bâtiments majestueux et d'utilité publique : la Bourse de commerce et de fonds publics, ainsi que les Halles centrales (remplacées ultérieurement par le parking 58) s'intègrent finalement dans le projet d'assainissement du centre-ville avec pour ambition de participer à la dynamisation commerciale de ces nouveaux espaces publics constitués par les boulevards. Le projet de Suys avait été appuyé par de nouvelles pétitions de commerçants et hommes d'affaires, mais il a remporté l'adhésion du Conseil communal pour d'autres raisons. Au-delà des questions de salubrité publique, l'administration communale s'inquiète en effet du développement des activités et de la population en périphérie du Pentagone. C'est donc à la fois pour mieux asseoir et dynamiser les affaires économiques mais aussi ralentir un certain exode de la classe aisée vers les faubourgs que va être choisi le projet ambitieux de Léon Pierre Suys<sup>4</sup>. Et si l'objectif de la nouvelle artère centrale est de faciliter la circulation entre les deux gares situées à la périphérie du « pentagone », le souhait est aussi de retenir, tout le long des nouveaux boulevards, grâce aux rez-de-chaussée commerciaux, les commerces qui tendent à s'installer à proximité des gares, plus proches des nouveaux quartiers périphériques.

L'emplacement choisi pour la Bourse, sur l'ancien marché au Beurre (ou place des Récollets du nom de l'ancien couvent qui s'y trouvait jusqu'en 1796<sup>5</sup>), au centre des nouveaux boulevards, présentait l'avantage de se trouver dans l'axe des rues du Midi, des Fripiers, et de la rue Neuve qui aboutissent également aux gares du Midi et du Nord. L'objectif était par ailleurs d'assainir un quartier où étaient négociées, dans l'insalubrité des petites rues et impasses, les affaires en céréales et fonds publics. En amont, le choix de l'emplacement de la Bourse, et de ce quartier voué à être assaini, a été l'objet d'un subtil « lobbying » par des propriétaires directement intéressés, qui ont entre autres demandé à un avoué de la Ville de Bruxelles d'écrire un mémoire et un article de presse pour promouvoir cette localisation.

Léon Pierre Suys pressent l'intérêt de ponctuer les nouveaux boulevards d'édifices publics à la gloire de la nouvelle économie.

*« Les plans dressés par Léon Suys ont été approuvés par le conseil communal en novembre 1867, sans autre commentaire que les impératifs de solidité de l'édifice. Pour des raisons d'équité, le financement devra être supporté à concurrence d'un tiers par les contribuables les plus intéressés par la construction – les sociétés commerciales et les intermédiaires boursiers, y compris les banques – au moyen de centimes additionnels sur le droit de patent. (...) Achevé sans encombre, le nouveau temple de la finance, qui regroupe les bourses des fonds publics et des changes, des grains, des graines et des huiles, des métaux, du charbon et du sucre, a été inauguré solennellement le 27 décembre 1873 en présence du Roi », écrit Thierry Demey.<sup>6</sup>*

---

<sup>4</sup> Anne Van Loo, « L'haussmannisation de Bruxelles : la construction des boulevards du centre, 1865-1880 dans un n° de la *Revue des Arts sur l'Haussmannisme*.

« Alors que l'un des objectifs avoués de ce grand projet était le retour de la bourgeoisie aisée dans le centre de la ville, l'haussmannisation donne le signal de l'exode, un phénomène qui ne cessera de s'intensifier au fil des ans. Les Bruxellois fuient les chantiers pour les confortables maisons des banlieues résidentielles ou pour les dernières impasses du populeux quartier des Marolles, vidant leur cité de sa substance économique. Loin de se retrouver valorisés par les nouveaux tracés, la plupart des quartiers environnants vont petit à petit se dégrader et devenir la proie, dans la seconde moitié du XXe siècle, de nouvelles spéculations. »

<sup>5</sup> L'histoire est retracée dans le musée du site archéologique « Bruxella 1238 » accessible rue de la Bourse. <https://www.bruxelles.be/artdet.cfm/4203>

<sup>6</sup> Thierry Demey, Bruxelles, chronique d'une capitale en chantier.

**Règlement de la Bourse des Fonds publics de la Ville de Bruxelles, 1885**

« Une bourse est un réunion publique de commerçants, capitaines de navires, agents de change et courtiers d'une place de commerce »

**Extraits du Traité de l'administration de la Bourse de commerce : Historique, organisation, législation, 1885 de Charles Paulet (Paris)**

« C'est de Bruges, en Flandre, que nous est venue cette dénomination. Les marchands de cette ville, qui se réunissaient, au XVI<sup>e</sup> siècle, dans une maison appartenant à la famille von der Burse, sur la porte de laquelle étaient sculptées trois bourses, avaient, par l'emploi d'une forme elliptique, contracté l'habitude de désigner indistinctement par cette sorte d'enseigne le lieu de leurs réunions et leurs assemblées. »

« Leur utilité a été reconnue chez tous les peuples industriels; c'est à ces établissements qu'ils ont dû l'agrandissement et la prospérité du commerce, et que les commerçants eux-mêmes doivent leur sûreté et les diverses connaissances qui leur sont nécessaires pour ne pas compromettre leur fortune. En effet, leur réunion dans le même local, à la même heure, et lorsqu'ils sont tous également préparés à écouter ou à faire des propositions ayant trait à leur commerce, doit multiplier les affaires par la facilité des communications, qui donnent aux agents intermédiaires circulant librement au milieu d'eux les moyens de concilier bientôt les intérêts des parties contractantes. Là, **les avis de toutes les places du monde viennent aboutir comme en un centre commun, et, par les rapports mutuels, former un faisceau de lumières qui éveille l'émulation générale.** D'un autre côté, les négociants appelés journellement en présence les uns des autres apprennent à se connaître, à s'apprécier, et éprouvent plus fortement le besoin de l'estime de leurs égaux. Là se forme cette opinion commune qui précise le degré de confiance que mérite chaque négociant, soit de la place même, soit des autres villes de commerce avec lesquelles on correspond; d'où résulte la facilité de mesurer le crédit de manière à rendre moins fréquentes et moins funestes les révolutions commerciales qui occasionnent les faillites. »

« **Quoi qu'il en soit, on ne saurait contester l'utilité de ces établissements, que révèlent l'extrême activité qui y règne, l'empressement avec lequel les commerçants s'y rendent ou s'y font représenter.** Les Bourses de commerce multiplient les négociations commerciales. C'est en effet une règle universelle que les actes de la vie individuelle comme ceux de la vie sociale tendent d'autant plus à se multiplier qu'il y a plus de facilités à les accomplir. Or, quelle facilité plus grande pourrait exister pour les transactions commerciales que celle qui résulte du rapprochement quotidien, sur un même point, de tous les commerçants d'une ville ? (...) C'est à la Bourse que circulent les nouvelles d'intérêt général sur les maisons de Commerce du monde entier, sur la nature de leurs opérations, sur le papier qu'elles émettent ; c'est ainsi que se forme l'échelle du crédit, universel ; on y apprend encore avec rapidité les sinistres qui intéressent les négociants, les faillites, les naufrages des bâtiments marchands et tout ce qui, au dehors, peut influencer sur le cours des marchandises. »

## La Bourse de Léon Pierre Suys : un patrimoine monumental inauguré en 1873

Pour la nouvelle Bourse de commerce bruxelloise, L.P. Suys a récupéré et adapté des plans réalisés pour un projet de bourse à Anvers dessinés en 1859, et s'est manifestement inspiré de l'Opéra de Paris, jusque dans le paysage urbain : la perspective depuis la rue Auguste Orts, vers la Bourse, clairement dégagée du bâti plus sobre qui l'environne, évoque la perspective qui encadre l'œuvre de Charles Garnier et la vue depuis le boulevard de l'Opéra, à Paris (à noter que les Halles centrales, dont les travaux démarrent en 1872, ont été quant à elles largement inspirées par les pavillons de Baltard à Paris).

Léon Suys a développé un plan rectiligne qui rejoint la tradition de l'architecture palladienne (XVI<sup>e</sup> siècle), qui a inspiré par ailleurs, dans toute l'Europe, les bases de nombreux autres édifices publics du XIX<sup>e</sup> siècle. Si l'architecture de Palladio se voulait géométrique (références aux bâtiments antiques) et plutôt sobre, la Bourse est l'objet d'une très riche décoration qui en fait un parfait exemple du style Second Empire, caractérisé par une certaine démonstration ornementale. L'abondance des décorations et sculptures donne en ce sens raison à la dénomination de « Palais » de la Bourse, et répond aux aspirations bourgeoises de l'époque.

La façade principale du palais se compose d'un péristyle de huit colonnes corinthiennes qui soutiennent et mettent en valeur un grand entablement orné d'une guirlande de fleurs et de fruits, symbole de l'Abondance. Dans le fronton triangulaire est sculptée la Belgique entourée de deux génies symbolisant le Commerce et l'Industrie.



*« D'une majesté quelques peu provinciale mais séduisante, l'édifice est magnifiquement dégagé par des rues latérales élargies et une placette en recul du boulevard. La sobriété des hôtels particuliers qui le bordent contribuent, comme un écrin, à le mettre en valeur. »*

7»

La Bourse vue de la rue Auguste Orts, 1980 © KIK-IRPA

<sup>7</sup> Thierry Demey, *Bruxelles, chronique d'une capitale en chantier* : « Aucun monument bruxellois du XIX<sup>e</sup> siècle n'est sans doute aussi décoré que celui-là. Des cortèges d'Angelots aux multiples figures allégoriques, il ruisselle de motifs décoratifs jusqu'à l'écoeurement. Inspiré en partie par l'Opéra de Paris de Garnier, Léon Suys s'est contenté de reprendre un schéma néo-classique palladien qu'il a adapté au goût éclectique du moment, en rehaussant le tout d'une abondante décoration architecturale et sculpturale, très suggestive de l'idéal bourgeois, la toute-puissance de l'argent. Il a dessiné une salle en croix grecque, précédée d'un péristyle classique, surmontée d'une voûte arc-boutée sur de puissantes colonnes corinthiennes. Une coupole plate reposant sur quatre piliers couronne le tout. »



## La contribution d'Auguste Rodin

Plus qu'une pierre à l'édifice, l'artiste français Auguste Rodin a significativement participé aux œuvres sculpturales de la Bourse. Si cet élément apparaît souvent, quand il est mentionné, comme un gage de qualité qui vient confirmer la grandeur du patrimoine architectural de la Bourse, il n'en reste pas moins méconnu.

Une fois démobilisé pendant la période trouble de la Commune de Paris, Rodin rejoint, en 1871, son maître **Albert-Ernest Carrier-Belleuse**, qui avait lui-même fui vers la Belgique dès la chute du Second Empire. Rodin a vécu à Bruxelles de 1871 à 1877 (avec un intermède en Italie en 1875-1876). Il comptait dans ses relations proches Emile Verhaeren, Félicien Rops, et Constantin Meunier.

Le sculpteur Carrier-Belleuse était novateur dans la gestion de ses commandes et dans sa vision entrepreneuriale de l'artiste : impliqué dans la valorisation du lien et des échanges entre les milieux de l'art et de l'industrie, Carrier-Belleuse a été l'un des fondateurs de l'Union centrale de Beaux-Arts appliqués à l'Industrie (1864), qu'on nommera plus tard les Arts décoratifs (1882). En ce sens, son travail pour la Bourse de commerce de Bruxelles lui permet de manifester concrètement cet intérêt.

Après avoir assidument fréquenté l'atelier parisien de Carrier-Belleuse, Rodin, élève confirmé, le retrouve donc sur le chantier de la Bourse pour travailler les reliefs du nouvel édifice public. Mais c'est finalement essentiellement aux côtés du Belge Joseph Van Rasbourg (à qui le chantier est confié une fois que Carrier-Belleuse est rentré à Paris), que Rodin travaille. Ces sculpteurs associés franco-belges ont été liés, à partir de 1873, par un contrat pour participer ensemble aux sculptures de plusieurs bâtiments publics, comme le Palais Royal de Bruxelles, le Palais des Académies (1874) ou le Conservatoire royal de musique de Bruxelles.

Malgré l'absence de signature, l'on sait que Rodin a réalisé le groupe d'enfants du fronton intérieur de la Bourse soutenu par deux paires de cariatides symbolisant le Commerce et l'Industrie « inspirées par celles de l'Opéra Garnier et de figures exécutées par Rude pour un hôtel particulier bruxellois<sup>8</sup> » ; et deux groupes extérieurs ornant le sommet de la façade sud de la Bourse, l'Afrique et l'Asie.

---

<sup>8</sup> Voir la fiche éducative du musée Rodin [« thème sculpture et architecture »](#) : « Rodin est également confronté aux exigences de l'art monumental. Bientôt, il s'affranchit de son maître et quitte son atelier. Grâce au sculpteur belge Van Rasbourg, avec qui il s'associera en 1873, Rodin travaille, pour le décor intérieur de la Bourse, à un Groupe d'enfants pour un fronton soutenu par deux paires de cariatides symbolisant le Commerce et l'Industrie, En 1871, Rodin et Van Rasbourg entament deux groupes extérieurs ornant le sommet de la façade sud de la Bourse de Bruxelles, confiés à l'origine à Carrier-Belleuse, L'Afrique et L'Asie. Bien que la signature de Rodin n'y apparaisse pas, c'est bien lui qui en a réalisé la plus grande partie».

## La dématérialisation des transactions boursières

La dématérialisation des transactions boursières ouvre une période de flottement pour la bourse. À l'époque du classement du patrimoine matériel de la Bourse, assez tardif, en novembre 1986, le patrimoine « immatériel » des activités de la Bourse appartenait déjà au passé<sup>9</sup>, comme en témoignent clairement ces quelques lignes d'un journaliste, en 1991 :

*« Les corbeilles où s'appuyait, jadis, la foule des agents de change sont quasi désertes. L'usure du parquet – qui a donné son nom au lieu – témoigne, seule, de la cohue d'antan. Celle du début des années 60, notamment, où on disait déjà qu'il était loin l'âge d'or de la Bourse, se référant à la période 20-29 fertile en spéculations. Certains se souviennent du public de petits rentiers massés contre la barrière les séparant du Parquet et attendant de communiquer avec «leur» agent de change. À midi, ceux-ci se regroupaient autour des corbeilles du marché à terme, s'interpellant d'un bout à l'autre de la salle, s'engouffrant dans des cabines téléphoniques pour informer leurs clients. Après le dépôt des ordres d'achat et de vente, la tension se prolongeait dans l'attente de la fixation des cours et culminait dans la criée. Aujourd'hui, l'informatique a aseptisé les transactions, déshumanisé la Bourse. Les bas-côtés du hall sont déserts depuis l'incendie et l'éclatement des services de la Bourse en divers endroits de Bruxelles. <sup>10</sup> »*

L'arrêté de classement stipule qu'il est interdit, aux abords de la bourse, « 1 – De modifier les profils des sections de voiries et des revêtements, 2 – De modifier ou d'ériger des superstructures telles que les cabines téléphoniques, colonnes réservées à la publicité, tout mobilier urbain ».

Sur base de cet arrêté, l'ARAU a d'ailleurs protesté quand feu Belgacom avait installé quelques cabines contre le monument, vers 1995. Plus récemment, l'ARAU a protesté quand la Ville a fait placarder de très vulgaires enseignes publicitaires sur le portique de la Bourse <sup>11</sup> : *« L'ARAU pense qu'il n'est pas digne des pouvoirs publics de gâcher le sens du patrimoine collectif, fruit d'une histoire qui permet au public de donner une signification aux monuments. La Bourse est le temple des échanges et pas de la bière. Ces institutions ne peuvent alimenter la société du spectacle où tout est marchandise, tout est publicité, tout est vide de signification et de finalités autres que la consommation. »*

---

<sup>9</sup> « Bruxelles a choisi un système décentralisé permettant aux courtiers de transmettre leurs ordres de leur bureau par ordinateur. Ainsi, le 24 janvier 1989, la Bourse de Bruxelles lançait le Computer Assisted Traded System (CATS), le premier système électronique de négociation organisant la rencontre électronique des ordres d'achat et de vente. Dans un premier temps, seul le marché à terme était concerné. Pour quelques actions seulement: GIB, Solvay et Tractebel ont été les premiers titres à être négociés via ce système. Au fil des semaines, le CATS a progressivement intégré toutes les actions cotées sur le marché à terme. Quant au marché au comptant, ce n'est qu'en 1996 qu'il a été entièrement automatisé! Dès ce moment, la Bourse perdait son rôle de lieu de rencontre de l'ensemble des agents de change. Le "parquet" où des centaines d'agents de change, de délégués et de commissaires se réunissaient dans une ambiance survoltée appartenait désormais au passé. Aujourd'hui, l'animation y est heureusement toujours présente grâce aux nombreux événements qui y sont organisés. »

<http://www.bourse.be/insight/explorer/Histoire-du-Palais-de-la-Bourse>

<sup>10</sup> Le Soir, 19 août 1991, <http://archives.lesoir.be/a-l-ombre-des-rumeurs-d-achat-et-de-vente-de-la-bourse-t-19910816-Z049QZ.html>

Un important incendie a eu lieu en novembre 1990.

<sup>11</sup> « Patrimoine banalisé et instrumentalisé : Le placement d'enseignes événementielles sur les portiques de la Bourse et de la Monnaie est illégal », communiqué de novembre 2013.

## Conclusion

---

La Bourse de commerce constitue le maillon central des boulevards d'inspiration haussmannienne tracés à travers le tissu urbain traditionnel suite au voûtement de la Senne. Ce monument consacre le rôle économique de la capitale à l'époque et incarne le pouvoir des milieux financiers.

Si la Bourse rivalise aujourd'hui avec la Grand-Place comme repère de la centralité bruxelloise, c'est grâce à son rôle dans l'histoire de la ville depuis près de 150 ans et à l'appropriation qui en est faite par les Bruxellois.

Il sera impératif, quel que soit le projet, d'entendre et de respecter les remarques et avis de la Commission Royale des Monuments et des Sites sur ce « bâtiment exceptionnel qui appartient à notre mémoire collective <sup>12</sup> ». L'ARAU y reviendra prochainement.

---

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Mme Pauthier, Directrice de l'ARAU, au 0477 33 03 78

Atelier de Recherche et d'Action Urbaines asbl  
Boulevard Adolphe Max, 55  
B-1000 Bruxelles  
T. +32 2 219 33 45  
F. +32 2 219 86 75

[info@arau.org](mailto:info@arau.org)  
[www.arau.org](http://www.arau.org)

---

<sup>12</sup> Dans un avis de la CRMS pour une demande de permis pour des travaux de rénovation de la Bourse datant de 1996.